RÉFORME DES CLUSTERS D'INNOVATION

Une organisation plus simple, au service des entreprises

La Wallonie dispose d'un écosystème d'innovation riche, construit autour d'entreprises, de pôles, de clusters, d'universités et de centres de recherche reconnus. Mais, au fil du temps, l'accumulation des structures et des dispositifs a rendu le paysage moins lisible, en particulier pour les PME.

La réforme portée par le Ministre wallon, Pierre-Yves Jeholet, vise à rassembler les compétences, renforcer les synergies et donner davantage de taille critique aux acteurs de l'innovation. L'objectif est de faire émerger des projets plus ambitieux, de mieux positionner les entreprises dans les programmes européens et de transformer davantage d'innovations en investissements, en activités économiques et en emplois.

AUJOURD'HUI	DEMAIN
14 **clusters et pôles de compétitivité**	5 **clusters d'Innovation Stratégiques**
↗ Des compétences parfois dispersées	✓ Des missions clairement définies sur la base d'un décret
◫ Un paysage complexe pour les entreprises	1:1 Un cluster pour un domaine
••• Des moyens répartis entre de nombreuses thématiques	◎ Une concentration accrue des moyens sur les secteurs porteurs
○ Une logique parfois centrée sur les structures	→ Une logique orientée vers les résultats économiques et industriels

Demain, les entreprises disposeront d'interlocuteurs plus clairement identifiés, de réseaux plus solides et de structures capables de porter des projets de plus grande ampleur. L'ambition n'est pas de créer de nouvelles couches administratives, mais de rendre l'écosystème plus simple à mobiliser, plus efficace et plus performant.

Cinq domaines d’innovation stratégiques



La nouvelle stratégie wallonne de recherche, d'innovation et d'industrie s'articule autour de cinq domaines correspondant aux atouts économiques, scientifiques et industriels de la Région : **Nourrir, Soigner, Protéger, Décarboner et Industrialiser.** Chaque domaine sera animé par un cluster d'innovation stratégique chargé de fédérer les entreprises, de faire émerger des projets collaboratifs et de renforcer le positionnement européen des filières wallonnes.

Les matières transversales restent au cœur de la stratégie

Le numérique, l'intelligence artificielle, la donnée, la cybersécurité, la robotique et l'économie circulaire restent pleinement au cœur de la stratégie wallonne. Ces technologies ne disparaissent pas. Elles sont intégrées dans chacun des cinq Domaines d'Innovation Stratégiques parce qu'elles concernent désormais l'ensemble de l'économie. Les écosystèmes d’innovation stratégique, qui prendront la forme de portefeuille de projets bottom-up, pourront adresser ces matières transversales.

Cette approche doit permettre de relier plus directement les technologies aux usages, aux marchés et aux projets des entreprises. Elle évite également de créer de nouveaux silos en favorisant les collaborations entre secteurs et filières.

UNE INNOVATION PLUS PROCHE DU TERRAIN

Ce que les entreprises peuvent en attendre

La réforme poursuit une ambition simple : **rendre l'écosystème plus utile aux entreprises et davantage orienté vers la création de valeur.**

Les futurs clusters permettront :

01 **d'identifier plus rapidement le bon interlocuteur**

02 **d'accéder plus facilement aux compétences scientifiques et technologiques**

03 **de développer davantage de projets collaboratifs**

04 **de renforcer les partenariats entre entreprises et recherche**

05 **de mieux accéder aux réseaux et financements européens**

06 **de constituer des consortiums plus solides**

07 **d'accélérer la valorisation et l'industrialisation des innovations**

Ils seront évalués sur leur capacité à produire des résultats concrets : mobiliser les entreprises, générer des projets, attirer des financements, déclencher des investissements et créer de l'activité économique en Wallonie